



Procès Verbal

Orbe, le 10.04.2024 – MD

Objet :	Assemblée générale 2024
Lieu :	Buvette du Casino d'Orbe
Date et heure de la séance :	26.03.2024 – 19:00
Présences :	19 membres (liste annexée)

Luis Teba ouvre l'assemblée à 19h05 et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il prie l'auditoire d'excuser l'absence de Vincent Regamey, trésorier de l'association, ayant eu un imprévu. Il salue également la présence de Mary-Claude Chevalier, syndique, qui représente les autorités communales et rappelle l'avantage qu'a l'association d'être un interlocuteur privilégié de la municipalité. Il ajoute que la parole lui sera transmise en fin d'assemblée afin qu'elle nous informe brièvement sur le projet *Urbanistique*.

1. Approbation de l'ordre du jour : l'ordre du jour a été transmis par email avec la convocation et est accepté à l'unanimité.
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 28 mars 2023 : personne ne demande lecture du PV et aucune remarque n'est apportée. Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Année 2023

a. Rapport d'activité :

Elsa Fiaux présente les activités 2023 en débutant par *Umbrella Project* qui a enjolivé le centre-ville durant l'été. Malmenés par les tempêtes, les parapluies ont dû être décrochés plus vite que prévu, mais les échos ont été très positifs.

Elle poursuit par l'organisation des tables du samedi qui ont eu lieu à six reprises cette année ainsi que par l'animation mise en place sur les réseaux sociaux afin de présenter les offres des entreprises qui ont souhaité y participer.

Elle remercie les membres de faire bon accueil aux clients se présentant avec des bons Articom, ceux-ci ayant été distribués en soutien à divers manifestations et rappelle les tâches de représentation auxquelles le comité a participé dans le cadre de la mise en place du projet *Urbanistique* ainsi que la mobilisation des membres lors du préavis de règlement sur l'empiètement public.

Elle termine en évoquant les 23 belles fenêtres que nous avons eues sur notre calendrier de l'Avent 2023 et conclut en soulignant le succès qu'a rencontré la venue du Père-Noël lors de la nocturne du mois de décembre.

b. Compte de résultat :

Mélinda David présente le compte de résultat 2023 en expliquant les détails des postes.

c. Bilan au 31.12.2023

Mélinda David présente le bilan 2023 en expliquant le détail des postes. Elle explique que les provisions sur matériel publicitaires sont un report de budget pour les diverses acquisitions à faire suite au changement de visuel qui n'ont pas pu être faites cette année et indique que 2300.-CHF de bons ont été émis en guise de sponsoring pour des manifestations, ce montant correspondant au poste « salaire » budgétisé et non utilisé sur 2023, ceci afin d'en faire profiter les membres. Elle précise que cette année encore, il a été décidé de faire preuve de prudence et de provisionner 450.-CHF de perte sur débiteur, ceci représentant la moitié des cotisations dues au 31 décembre. Malgré ceci, nous bouclons l'exercice avec un bénéfice net 5759.15 CHF, couvrant le déficit 2022.

Question : Combien de membres n'ont pas payé leur cotisation ?

Mélinda David : 900.- de cotisations figurent en débiteurs, ceci sans compter les membres qui ont indiqué démissionner lors de la réception du second rappel de cotisations, déjà été retirées de la comptabilité. Dans ces 900.- il y a 2 « membres grand compte » qui ont réglé 100.- au lieu de 400.- et 3 « membres simple » qui ne se sont pas acquittés du montant facturé. Nous gardons bon espoir que les 2 membres qui ont payé trop peu honorent leur dû, il est donc possible que nous ayons trop provisionné.

d. Rapport de l'organe de révision

Grazia Luyet (Boutique Complices) lit le rapport des vérificateurs ; il est approuvé à l'unanimité.

e. Décharge du comité

Vote : oui à l'unanimité.

4. Révision des statuts de l'association :

a. Annexe des cotisations

Le comité propose de modifier l'annexe des cotisations en exonérant le comité de la cotisation, comme défrayement pour le travail effectué tout au long de l'année.

Question : S'agissant de reconnaissance pour le travail fourni, ceci pourrait-il également s'appliquer aux responsables de commission ?

Luis Teba: Nous n'y avons en effet pas pensé au comité, mais ce serait tout à fait possible.

L'assemblée vote l'exonération de cotisation pour les membres du comité et les responsables de commission : oui à l'unanimité

5. Année 2024

a. Budget prévisionnel : MD présente le budget et en explique les divers points

Vote : oui – unanimité

b. Projets

Manon Corruchaga détail les nombreux projets 2024 :

Elle commence par la signature de la convention entre Articom et la municipalité d'Orbe qui est en attente depuis longtemps et finira d'asseoir le partenariat entre nos deux organismes.

Elle expose le dessein du comité de poursuivre le soutien aux manifestations communales par l'octroi de bons cadeaux et la réalisation de vitrines thématiques, ainsi que la volonté de renforcer la communication au sein de l'association grâce à la mise en place d'un bulletin d'informations périodiques et l'organisation de cafés/apéros rencontre.

Elle poursuit en soulignant la nécessité de faire davantage connaître l'association et ses membres du grand public, ceci passant cette année par la présentation d'Articom au conseil communal afin de sensibiliser nos élus à l'importance du tissu économique urbigène, la réalisation d'un stand au marché de Noël ainsi que, si les finances le permettent, une visibilité plus large dans les journaux locaux.

Elle termine par les projets déjà coutumiers tels que les tables du samedi, le calendrier de l'Avent et l'ouverture de Noël des commerces avec la venue tant attendue du Père-Noël et indique que nous avons commencé, en réponse à une demande récurrente de la municipalité, à élaborer un projet de marché d'été, mais que nous n'en sommes qu'aux bribes et qu'une potentielle édition ne verra pas le jour avant 2025.

6. Elections

a. Réviseur des comptes :

OZidées Fleurs

Chambre d'hôte Chez Gillyne

b. Comité

Luis Teba rappelle que statutairement le comité doit être élu tous les 2 ans et que comme annoncé lors de la convocation à l'assemblée générale, lui-même, Elsa Fiaux et Vincent Regamey ont émis le désir de se retirer du comité.

Méline David et Manon Corruchaga quant à elles se représentent et deux membres se sont annoncés pour venir les renforcer :

- Nicolas Testori (Lunetterie Testori Sàrl)
- Yves Girardet (Pompes funèbres Cassar SA)

Il demande si parmi l'assistance quelqu'un émet le souhait de devenir également membre du comité d'Articom et une main se lève :

- Gisella Stio (Ripieni Sàrl)

Luis Teba remercie vivement Gisella pour son engagement qui élève donc les candidatures à 5 membres, nombre minimum selon les statuts et propose de voter l'élection du comité en un seul bloc, ce qui est accepté.

Vote : oui à l'unanimité.

Le nouveau comité, qui se répartira les postes lors de sa première séance, est donc composé de :

Manon CORRUCHAGA (Urb'Arroma)

Méline DAVID (Padi Sàrl)

Yves GIRARDET (Pompes Funèbres Cassar SA)

Gisella STIO (Ripieni Sàrl)
Nicolas TESTORI (Lunetterie Testori Sàrl)

7. Divers et propositions individuelles

- a. Mise à jour des données des membres : MC demande aux membres de bien vouloir aller vérifier les informations qui sont indiquées à leur sujet sur le site internet et de nous faire savoir les modifications qu'ils aimeraient apporter (par exemple téléphone, email, logo...)
Question : serait-il possible de mettre un lien qui redirige au site internet du membre en cliquant sur le nom / logo ?
Manon Corruçaga : nous allons nous renseigner.
Natacha Cattin de l'atelier graphique Zaniah informe qu'elle est disponible pour donner un coup de main sur les modifications du site internet au besoin.
- b. Bons Articom : Mélinda David rappelle le visuel et le fonctionnement des bons Articom. Elle souligne le fait que ces bons sont valables en un seul achat auprès d'un seul membre et que ceux-ci sont émis dans le but de faire consommer les clients dans une enseigne partenaire, qu'il ne faut donc pas accepter de les échanger contre de l'argent, mais contre de la marchandise uniquement. Elle invite chaque membre à y faire bon accueil et leur souhaite de belles affaires.
- c. *Orb'estivales* : M. Brouet ayant visiblement eu un contretemps, nous ferons le nécessaire pour obtenir les informations qu'il souhaitait transmettre et vous en faire part.
- d. *Urbanistique* : Mary-Claude Chevalier, syndique, prend la parole et commence par adresser les salutations de la municipalité d'Orbe. Elle remercie les membres du comité sortant pour leur investissement au sein de l'association et les bonnes relations qu'ils ont eues et salue l'engagement des nouveaux membres qui souhaitent s'investir, œuvrant elle-même dans l'associatif, elle sait précisément ce que cela représente.
Elle explique qu'elle n'a pas de présentation concrète d'*Urbanistique*, pour la simple raison que le projet n'est pas entièrement finalisé, mais qu'elle souhaite nous exposer celui-ci de manière générale. Elle commence par rappeler l'historique de la démarche à savoir que cela démarre par une initiative du Conseil Communal qui souhaitait fermer le centre-ville durant la période estivale et que la municipalité a étudié les possibilités d'apaisement de cette zone. Elle rappelle également que suite à l'interpellation du Conseil Communal pour fermer le centre, les phases de tests de l'année dernière avaient été annulées suite à la levée de bouclier notamment des commerçants et qu'ils avaient été entendus. A la suite de quoi, la commune a mis en place une démarche participative réunissant différents acteurs de notre ville afin de pouvoir élaborer le projet *Urbanistique*. Elle tient néanmoins à casser les rumeurs : il ne s'agit pas de fermer le centre à la circulation durant ces tests, mais seulement le jeudi matin, jour de marché, afin de pouvoir l'étendre et durant les grandes manifestations, comme cela l'a toujours été. Elle précise que ce sont des tests et que le but de ceci est donc d'évaluer diverses perspectives et d'en tirer des conclusions, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Elle souligne le fait que le trafic de transit est impressionnant dans le centre et qu'il est nécessaire de faire quelque-chose.

Actuellement, elle est en mesure de nous faire part qu'entre le 15 mai et le 4 octobre, le centre-ville fera l'objet d'une extension de la zone de rencontre (zone 20km/h) dès le Grand-Pont ainsi que depuis le haut de la rue de la Tournelle.

La 1ère phase du test, du 15 mai au 15 août sera consacrée à l'activation de l'espace public, certaines places pouvant être utilisées comme zones de rencontre ont déjà été identifiées et du mobilier urbain en bois, des arbustes etc... seront disposés dans les rues à des endroits stratégiques pouvant profiter aux commerces, aux habitants, aux touristes, etc... Les enseignes concernées par un aménagement proche seront contactées par la commune directement.

La seconde phase de test tendra quant à elle à rendre les rues actives. La commune a par ailleurs déjà pris contact avec les propriétaires de vitrines vides pour évaluer les possibilités d'exploitation de celles-ci durant ce laps de temps. Le but est d'apporter de l'animation en ville.

Mary-Claude Chevalier expose le désir des autorités de voir les commerces participer activement à ces phases de tests en investissant l'espace public afin de rendre un certain dynamisme à la cité. Elle insiste sur le fait que le but de ces tests est d'apaiser le centre-ville d'une part et de l'animer d'autre part, raison pour laquelle elle compte sur le soutien des commerçants pour les réaliser.

Question : le marché sera-t-il toujours à la même place ?

Mary-Claude Chevalier : c'est encore en discussion, mais l'idée est de le dynamiser et de faire en sorte que de la place du marché, il s'étende à la Grand-Rue. Quelques nouveaux marchands ont déjà répondu présent, mais nous comptons également sur les commerçants établis pour sortir des tables le jeudi matin et élargir ainsi la perspective de marché dans le centre-ville. Bien entendu, même si les choix quant aux exposants sont restreints, il ne s'agit pas de faire concurrence aux stands et commerces déjà existants, mais de diversifier l'offre. Parmi les nombreux projets de la commune, celui de repenser le marché est sur la table depuis plusieurs années et cette phase de test aidera sans doute à trouver des nouvelles idées constructives pour répondre à cette attente.

Mary-Claude Chevalier rappelle que des délégués d'Articom ont pris part aux débats sur le projet et que les autorités attendent également des demandes et des retours des commerces sur ces tests. Toutes les suggestions sont les bienvenues et il ne faut pas hésiter à écrire à urbanistique@orbe.ch pour en faire part. La réalisation de ces tests est importante pour le centre-ville et les adaptations nécessaires à son aménagement pourront se faire suite aux sondages post-tests. Elle annonce également que pour faire suite à *Umbrella Project* initié par Articom en 2023, cette année la commune prend à cœur de décorer le centre d'un plafond fleuri pour l'enjoliver et attirer les visiteurs.

Question : Avez-vous pensé également à disposer des fleurs dans d'autres quartiers ?

Mary-Claude Chevalier : effectivement nous nous sommes concentrés sur le centre où les fixations sont existantes. Cette année nous n'aurons peut-être pas le temps d'élaborer des plans pour les autres quartiers, mais je vous remercie pour la remarque et en tiens compte.

Luis Teba : dans le cadre de *Umbrella Project*, nous avons pensé au quartier Gruvatiez, mais il n'était pas possible de réaliser les accroches nécessaires malheureusement.

Manon Corruçaga : nous nous chargeons au nom d'Articom de transmettre la demande d'extension des décorations à la commune via l'adresse email *d'Urbanistique*.

Luis Teba remercie Mary-Claude Chevalier pour ses explications et spécifie que ce projet est très intéressant et novateur et qu'il est à considérer comme notre projet, que nous devons travailler ensemble et qu'en effet, Articom se charge volontiers de récolter et transmettre les suggestions y relatives.

Luis Teba clôture la séance en remerciant le comité pour son travail assidu, chaque membre pour sa participation, sa présence et son implication pour l'association. Il invite chacun à se déplacer au bar pour terminer les discussions autour d'un verre.

La séance se termine à 20H30